

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

14/06/2021

Dossier complet le :

14/06/2021

N° d'enregistrement :

f09321p0188

### 1. Intitulé du projet

Projet de création d'une ferme aquacole dans le Golfe Juan

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Azur FISH

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Jérôme HEMAR Directeur général Aquafrais Cannes

RCS / SIRET

8 3 2 4 4 4 8 6 3 0 0 0 1 9

Forme juridique

SAS

*Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1*

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1. Installations classées pour la protection de l'environnement a) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation.	Une ferme aquacole est une ICPE et entre dans la catégorie des "autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation". Projet soumis à autorisation environnementale Projet soumis à déclaration IOTA au titre de la rubrique 4.1.2.0 - Travaux d'aménagement portuaires et autres ouvrages réalisés en contact avec le milieu marin et ayant une incidence directe sur ce milieu, d'un montant supérieur à 160 000 euros mais inférieur à 1900000 euros.

### 4. Caractéristiques générales du projet

*Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire*

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La société Aquafrais Cannes est située à Cannes dans les Alpes-Maritimes (06). L'entreprise possède aujourd'hui 5 sites aquacoles qui produisent du loup et de la daurade. Ils sont situés dans le Golfe de la Napoule et dans le Golfe Juan. Aquafrais Cannes a organisé sa production entre différentes filiales détenues à 100%. La société AZUR FISH est l'une de ces filiales.

Dans le cadre du renouvellement de sa stratégie d'exploitation, Aquafrais Cannes souhaite créer un nouveau site aquacole à proximité de son site actuel de la Batterie et non loin de son emplacement à terre. L'entreprise a pour objectif d'arriver à une production de 1 200 tonnes/an à partir de 2023, volume de production nécessaire pour asseoir ses investissements dans la sécurisation et la modernisation des sites. Ce nouveau site aura une capacité de production de 820 tonnes par an et viendra en substitution de 3 autres sites (Théoule-sur-Mer, Cap 1 et Cap 2). Ces 3 sites sont sur des fonds peu profonds et ne présentent pas des conditions idéales pour la croissance des poissons (problème d'oxygénation des eaux, renouvellement des eaux peu profondes). Une fois le transfert de production effectué, il est proposé d'arrêter leur production.

## 4.2 Objectifs du projet

La volonté d'Aquafrais Cannes est de réaliser une production locale de qualité dans le respect du bien être des poissons. Le but est de mettre en place une stratégie globale à l'échelle de l'ensemble de ses sites pour permettre de moderniser la production, d'investir pour plus de traçabilité sur la chaîne d'élevage et d'améliorer les conditions d'élevage.

L'objectif du projet de création d'un nouveau site de production est :

- d'augmenter la production en implantant le site dans une zone avec une profondeur idéale pour l'exploitation aquacole et le renouvellement des eaux,
- ne pas impacter les espèces protégées présentes et notamment les herbiers de Posidonie et le coralligène,
- se trouver en dehors des voies de navigation principales pour ne pas impacter les usages sur la zone.

De manière concomitante, la fermeture des sites de Théoule-sur-Mer et du Cap d'Antibes s'inscrit dans une idée de "compensation" ou d'accompagnement par rapport à l'ouverture du nouveau site. Ces sites sont implantés sur des zones qui ne sont pas forcément idéales pour la production et le plus souvent sur de l'herbier de Posidonie ou à proximité immédiate de celui-ci. De plus, ils sont situés à des endroits où les conflits d'usages (notamment de plaisance) sont nombreux.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Les étapes de la phase de travaux seront les suivantes:

- Mise en place des nouveaux systèmes de mouillages sur le site,
- Montage des 12 cages circulaires à terre et amenées sur le site par bateau (6 rotations envisagées),
- Positionnement des nouvelles cages et amarrage de celles-ci,
- Transfert des poissons des autres sites vers le nouveau.

Sur les sites de Théoule-sur-Mer et de Cap, une fois les transferts de production effectués et la production assurée, des travaux de retraits des infrastructures et un nettoyage des fonds seront effectués de manière à rendre les sites intacts.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'objectif de production du nouveau site est de 820 tonnes/an à partir de 2023. Pour cela, 12 cages rondes d'un diamètre de 25 m seront installées sur 2 lignes de 6 cages.

Le choix du site a été effectué de manière à éviter toute incidence sur les espèces ou habitats protégés, ainsi que sur les usages de la zone. Il permettra d'avoir les meilleures conditions pour la croissance et le bien être des poissons mais également de simplifier et réduire les déplacements nécessaires aux opérations du personnel. Ces opérations sont effectuées depuis le site terrestre de la Batterie situé à 930 mètres de l'implantation du nouveau site.

Actuellement, l'éloignement des sites de Cap et de Théoule situés respectivement à 4 260 mètres et à 12 960 mètres du site à terre, nécessite des rotations plus longues et ne permet pas d'optimiser les déplacements.

Les opérations de production nécessitent un trafic régulier entre la concession à terre (Batterie) et la ferme estimée entre 2 à 5 rotations par jour en fonction des besoins de pêche et de nourrissage.

Les poissons capturés depuis les cages seront emmenés à terre pour être conditionnés et envoyés vers les différents établissements de transformations ou de ventes comme pour les autres sites.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à autorisation environnementale au titre de la rubrique 4.1.2.0 de la nomenclature des opérations soumises à autorisation au titre de la loi sur l'eau.

Le projet est soumis à une autorisation environnementale au titre de la rubrique 2.1.3.0 de l'annexe 3 à l'article R511-9 du Code de l'environnement des procédures globales à suivre des ICPE.

Il fera l'objet d'une évaluation des incidences sur les sites Natura 2000 qui sera jointe à la demande d'autorisation conformément à l'article R. 214-32, II, 4, b.

Le projet est soumis à une procédure de demande d'autorisation d'exploitation de cultures marines (AECM) d'après l'article R923-9 du Code rural et de la pêche maritime, incluant une demande de concession du DPM avec enquête publique.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface d'occupation émergée	24 300m <sup>2</sup>
Superficie occupée par les cages	5 887m <sup>2</sup>
Capacité de production	820 t par an
Montant des travaux (hors prix des cages)	60 000 euros
Montant d'achat des cages et mouillages	580 000 euros

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Au Sud Est de la pointe Fourcade à Cannes

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 4 3 ° 3 2 ' 3 8 " 21 Lat. 0 7 ° 0 3 ' 4 3 " 18

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A proximité de ZNIEFF1 et 2 marine et de ZNIEFF2 continentales
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Au large des communes de Cannes et Vallauris
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A proximité directe de la zone marine protégée de Vallauris-Golfe Juan.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A 1,5 km du fort royal de l'île Sainte-Marguerite
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne se situe pas dans une zone de PPRT ni en PPRN approuvé ou prescrit.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans le site Natura 2000 Baie et Cap d'Antibes - Iles de Lérins (FR9301573)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une consommation d'eau potable est liée à certaines des activités de la ferme mais dans des proportions très minimes et uniquement dans sa phase d'exploitation sur le site à terre.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les excédents de matériaux seront liés aux opérations de retrait des cages et des mouillages actuellement en place sur les sites aquacoles de Théoule et de Cap qui seront démantelés après la mise en place du nouveau site. Les matériaux pouvant être réutilisés avec les nouvelles structures seront repris, et les autres évacués selon la réglementation en vigueur.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux de mise en place du site et notamment l'ancrage des cages peut impacter la faune et la flore locale. Des inventaires sont en cours pour que l'ensemble des ancrages soit strictement positionné en dehors de zone d'herbier de Posidonie ou de coralligène, ce qui évitera tout impact direct. En phase exploitation, l'incidence de l'activité de la ferme aquacole sera liée à la présence des cages et aux rejets inhérents aux nourrissages et aux excréments des poissons. Cet impact est en cours d'évaluation grâce à des modélisations. Les nouvelles cages rondes proposées seront peu impactantes car elles réduisent l'ombrage sur les fonds.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase travaux, la localisation des ancrages a été définie de manière à éviter les endroits où se situent des espèces sensibles (herbiers de Posidonie, coralligène). Pour la phase exploitation, les habitats d'importance communautaires étant évités, le site n'aura pas d'incidences sur ceux ci.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La mise en place du site va consommer des espaces maritimes actuellement vacants. En terme de superficie, l'occupation du site en surface sera de 24 300 m <sup>2</sup> . Néanmoins, les emprises sur le fonds seront plus larges en terme d'espace mais moindre en terme zone de contact réelle avec le fonds car des ancres seront utilisées à la place des corps morts habituels.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les installations ont été dimensionnées de manière à résister aux conditions météo-océaniques fortes pouvant être observées sur le site grâce à des modélisations.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les risques sanitaires sont en lien avec l'exploitation des infrastructures et la production de poissons d'élevage. Le projet résulte également d'une stratégie de gestion de ces risques sanitaires et zoonosaires par la réduction réalisée grâce au positionnement du site sur une bathymétrie plus profonde que celles présentes sur les sites de Théoule et Cap. Ce positionnement ainsi que le choix des cages rondes vont permettre d'augmenter le renouvellement des eaux et la dispersion des rejets de manière naturelle.
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'exploitation du site nécessite des rotations avec le site à terre (Batterie) estimées entre 2 et 5 par jour en fonction des opérations de pêche, de nourrissage et d'entretien.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les émissions sonores seront uniquement en lien avec la présence de la barge de travaux et sa grue permettant de positionner les ancres. Et du remorqueur mobilisé pour le tractage des cages sur site durant les travaux. Ceux ci seront néanmoins réalisés sur un temps court estimé à 20 jours. De plus, la ferme est située à l'écart de toute habitation.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'ensemble du traitement des pêches sera effectué à terre. De même que le stockage de l'aliment. Aucun stock n'est prévu sur le site.
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les déchets organiques issus de l'élevage seront évacués et traités à terre selon la réglementation en vigueur.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, les rejets seront limités aux émissions de la barge de travaux et du remorqueur, qui respecteront les normes en vigueur.  En phase d'exploitation les rejets sont liés aux fonctionnements des moteurs des embarcations nécessaires à la production. Ces rejets sont déjà existants et ne seront pas plus importants.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les rejets sont en phase d'exploitation et lié à la présence des poissons et de leur rejets fécaux dans la masse d'eau. Le site a justement été choisi après la mise en place de plusieurs options car les conditions hydrodynamiques favorisent la dispersion. La bathymétrie importante et les cages rondes permettront d'obtenir une amélioration de la dispersion. De plus, les installations ne seront pas positionnées au dessus de coralligène. Des traitements peuvent être réalisés sur les cages en cas de parasitose ou de pathologie, mais ceux ci sont très encadrés et peu fréquents.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Production de déchets non dangereux liée aux opérations de retrait des cages et des ancrages actuellement en place sur les sites de Théoule et Cap.  Production de déchets organiques produits par les poissons d'élevage: l'ensemble de ces déchets est évacué et traité à terre selon la réglementation en vigueur.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'emplacement de la ferme a été choisi pour éviter les impacts environnementaux, mais les usages ont également été pris en compte lors de ce travail, notamment la réserve marine de Golfe Juan, la problématique de navigation sur la zone, et la présence de câbles sous marins. Il n'y aura donc aucune modification sur les activités.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Pour compenser l'ouverture d'un nouveau site implanté dans le Golfe Juan, l'entreprise Aquafrais Cannes s'engage à fermer définitivement les sites de Théoule-sur-mer et de Cap (sans reprise de concession vacante) une fois les objectifs de production du nouveau site atteints.

En phase amont du projet : Une sélection de sites, un choix de structures d'élevage adaptés, et un projet de stratégie de production globale ont été réalisés par SINAPS Consult. Des inventaires faune flore sur l'ensemble de la zone, une cartographie de la limite supérieure de l'herbier ainsi qu'une analyse de la qualité des sédiments (CREOCEAN et CSIL) sont en cours ou prévus pour éviter tout impact direct ou indirect sur les biocénoses protégées lors du positionnement des ancrages. (Voir Annexe dédiée). Le site choisi pour le positionnement permet d'éviter toute incidence sur le coralligène présent sur la zone.

En phase travaux, les incidences seront en lien avec la mise en place des ancrages composés d'ancres et de chaînes. Les fonds étant occupés par des sédiments grossiers, le risque de propagation de fines est très restreint mais sera surveillé visuellement.

Des kits antipollution seront à disposition et des barrages de confinement d'hydrocarbures seront mis en place en cas de pollution accidentelle liée à une avarie des barges de travaux ou du remorqueur.

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de création du site s'inscrit dans une réelle volonté d'amélioration des conditions de production, en respectant les enjeux environnementaux et les usages de la zone. Des études spécifiques ont été menées ou sont en cours (dimensionnement et stratégie de production, mesures courantologiques, modélisation, inventaires faune flore, caractérisation de la qualité du milieu) de manière à prendre en compte l'ensemble des enjeux et éviter toute incidence sur des espèces ou habitats protégés. Ces études seront intégrées à l'autorisation environnementale nécessaire au projet. La séquence ERC a été respectée pour éviter et réduire les impacts du projet qui seront restreint aux travaux, et limiter au maximum les incidences en phase d'exploitation. Les impacts liés à l'activité aquacole seront quantifiés grâce à une modélisation des rejets en cours actuellement.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

CANNES

le,

11 juin 2021

Signature

